

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1870-71.

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME DIX-HUITIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

Rue Hautefeuille, 24

31 Janvier 1872

DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DE PENTATOMIDE

Par E. MULSANT et REY

Présentée à la Société Linnéenne le 11 juillet 1868.

Eysarcoris Mayeti.

Dessus du corps presque entièrement d'un vert bronzé sur la tête, d'un verdâtre à peine flavescent sur la seconde moitié du prothorax, plus flavescent ou moins verdâtre sur l'écusson, en majeure partie flavescent sur les cories ; marqué de points verts ou verdâtres moins rapprochés sur les derrières. Épistome à peine plus avancé que les joues. Deux derniers articles des antennes d'un flave obscur. Rebord latéral du pronotum et points calleux de l'écusson, d'un blanc flavescent : ceux-ci, petits. Postépisternum d'un vert bronzé, extérieurement bordé de blanc. Ventre ponctué ; d'un blanc flavescent ; paré sur la moitié médiane des six premiers arceaux d'une bande d'un vert bronzé ; orné d'une bande nuageuse verdâtre, entre celle-ci et les stigmates. Antennes insérées plus avant que le bord antérieur des yeux.

Long. 0^m,0036 (2 l. 4/2). — Larg. 0^m,0036 (1 l. 2/3).

Corps ovale, peu convexe.

Tête presque carrée, ou plutôt un peu rétrécie d'arrière en avant, au-devant des yeux ; subarrondie en devant ; ruguleusement ponctuée ; d'un verdâtre bronzé, avec le vertex jaunâtre et moins densément ponctué, jusqu'à la base de l'épistome.

Épistome à peine plus avancé que les joues, mais paraissant un peu saillant, par suite de la base du bec, qui est un peu relevée.

Antennes plus avancées au bord postérieur de leur insertion que le bord antérieur des yeux; pâles ou d'un blond livide sur les deux premiers articles, d'un blond nébuleux sur les deux derniers.

Pronotum élargi en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux; émoussé ou subarrondi à ceux-ci et débordant très-faiblement les élytres; chargé d'un calus médiocrement saillant, offrant au côté interne de celui-ci une fossette assez prononcée; munis latéralement d'un rebord rétréci d'avant en arrière, convexe, peu saillant; d'un blanc livide; plus nébuleux sur le rebord antérieur; verdâtre sur la moitié postérieure, en partie blanchâtre ou d'un blanc nébuleux sur la partie antérieure déclive; marqué de points enfoncés bruns: cicatrices transverses, en forme de ligne un peu arquée en arrière; noires ou d'un noir verdâtre.

Écusson à peine sinué vers les deux cinquièmes de ses côtés; sans tuméfaction basilaire apparente; d'un livide flavescent, avec quelques parties un peu verdâtre; marqué de points obscurs ou verdâtres, médiocrement rapprochés, à peine plus petits que ceux du prothorax; paré au côté interne de chaque stigma, d'une point calleux d'un blanc de lait, petit, en carré un peu plus long que large; à stigmas réduits à une rangée de quatre ou cinq points noirs; à peine plus longuement prolongés que le point calleux.

Cories prolongées jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral; terminées en angle aigu à leur angle postéro-externe; d'un livide flavescent sur la majeure partie l'exocorie, plus verdâtre sur le reste; marqué de points enfoncés obscurs ou verdâtres.

Membrane hyaline, à quatre ou cinq nervures.

Dos de l'abdomen vert. *Tranche abdominale* de même couleur, avec une étroite bordure d'un blanc flave, laissant les intersections des segments vertes ou marquées d'un point vert.

Bec prolongé jusqu'aux hanches postérieures; d'un roux brunâtre, avec l'extrémité brune.

Dessous de la tête d'un vert métallique, ponctué.

Repli du pronotum d'un blanc flavescent, avec une tache allongée noire vers les angles latéraux.

Repli des cories d'un blanc flavescent.

Poitrine d'un blanc flavescent; marquée de points enfoncés verts, sous lesquels la couleur flavescente disparaît presque entièrement sur l'antépectus, sur le médipectus et sur les postépisternums: le postpectus, marqué au côté externe des hanches postérieures d'un espace d'un blanc flavescent, marqué de points verts peu rapprochés, et d'un blanc flavescent sans tache, au côté externe des postépisternums.

Repli de la tranche ventrale d'un blanc flavescent; noté d'un point vert ou brunâtre sur les intersections.

Ventre assez finement ponctué; à 1^{er} arceau peu distinct; paré, sur la moitié médiane des six premiers arceaux, d'une tache d'un vert métallique, rétrécie d'avant en arrière, tronquée postérieurement et atteignant à peine le bord postérieur du 6^e arceau; d'un blanc flavescent sur les côtés et offrant de chaque côté, entre la tache d'un vert métallique et les stigmates une trace nuageuse verdâtre.

Pieds d'un livide flavescent.

Cuisses marquées de points bruns ou vert peu serrés, offrant un demi-anneau de même couleur, sur les deux tiers de leur côté antérieur.

Tibias plus sensiblement garnis de poils blancs.

Tarses souvent obscurs à l'extrémité des articles.

Cette espèce a été trouvée dans les Pyrénées, par M. Valéry Mayet. Nous la lui avons dédiée.

Obs. Elle s'éloigne de l'*E. melanocephalus* par son ventre d'un blanc flavescent sur chaque quart externe environ de sa largeur; de l'*E. perlatus* par son ventre non paré de trois bandes longitudinales bronzées ou noirâtres. Elle a plus d'analogie avec l'*E. epistomalis*; mais elle s'en distingue par les antennes insérées plus avant que le bord antérieur des yeux; par sa tête peu marquée d'un petit point calleux blanc au côté interne de ces derniers organes; par son épistome à peine plus avancé que les joues et coloré de même que celles-ci; par les deux derniers articles des antennes, d'un blond nébuleux au lieu d'être noirs; par le prothorax verdâtre sur sa moitié postérieure, moins blanc sur l'antérieure; par l'écusson offrant au côté interne de chaque stigma, un point calleux blanc, sensiblement plus petit, etc.